



# HOSPITALIERS

Ordre de Malte France, une force au service du plus faible



**I ■ COUP DE PROJECTEUR**  
ATTENTAT DE NICE  
Forte mobilisation  
de nos secouristes

**I ■ GRAND ANGLE**  
PROGRAMME OPTIQUE  
Mieux voir pour mieux vivre

**I ■ EN ACTIONS**  
JARDINER  
Pour favoriser le développement  
des personnes dépendantes



Chers lecteurs,

Nous avons tous extrêmement frappé et blessé par l'attentat de Nice, en juillet dernier, et l'acte barbare et absurde qui a coûté la vie au Père Jacques Hamel, un homme d'amour et de paix, au seul titre de sa foi. Devant tant de haine et de violence, nous n'avons qu'une seule réaction : Ouvrir pour la paix. Face aux attentats, l'action d'urgence est en première ligne, grâce à nos unités d'intervention de secourisme. Mais nous devons également agir chaque jour pour reconstruire le lien social et créer un monde plus fraternel. C'est tout le sens de notre travail sur le terrain, partout en France, auprès des personnes fragilisées.

Dans le Grand Angle de votre nouvel "Hospitaliers", vous découvrirez justement une belle histoire d'entraide qui aurait pu finir dans un tiroir, comme une vieille paire de lunettes oubliées.

En réalité la formidable chaîne de solidarité mise en place par l'Ordre de Malte France, grâce à son Programme Optique pour l'Afrique, sauve des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants du handicap visuel, de la cécité et de ses terribles conséquences.

Ce dont nous pouvons, vous et moi, être les plus fiers, c'est de l'inventivité et de l'aspiration d'engagement exprimé par chaque maillon de la chaîne ainsi mise en œuvre : du bénévole coordinateur au vendeur de lunettes ici en France, des chirurgiens ophtalmologues qui opèrent sur place à ceux qui équipent les patients pour leur redonner la vue.

Rarement, une telle coalition fraternelle aura été mise en place, rassemblant, ici en France, près de chez vous, des bénévoles, des opticiens, des pharmaciens, des commerçants, mais aussi des paroisses, des maisons de retraite et des entreprises en relais pour collecter et trier des centaines de milliers de paires de lunettes.

Cette grande et belle chaîne de générosité ne pourrait exister sans vous, sans votre engagement aux côtés de l'Ordre de Malte France, et sans votre confiance. Je tiens, une fois encore, vous remercier, pour tous ceux qui retrouvent et retrouveront la possibilité de vivre dans la dignité grâce à l'action charitable qui nous rassemble et leur vient en aide.

De retour du Burkina Faso, l'un de nos bénévoles témoigne : Un ancien a pleuré lorsqu'il a posé ses lunettes sur ses yeux. Ces larmes de joie sont de notre récompense. Alors, ensemble, continuons la chaîne ! Ouvrons pour un monde plus fraternel !

**Yann Baggio**  
Président de l'Ordre de Malte France

03 COUP DE PROJECTEUR

- Vivre intensément sa vie, c'est aussi prendre soin de celle des autres

04 ACTUALITÉS

- Un nouveau « chez soi » pour les personnes handicapées mentales
- Supporter des bleus !
- Santé bucco-dentaire
- L'Hôpital Saint Jean Baptiste

06 EN ACTIONS

- Jardiner pour favoriser le développement des personnes dépendantes
- Militaires blessés Rebondir après des traumatismes
- La solidarité n'a pas tiédi cet été !
- Un taxi social à Annecy

08 GRAND ANGLE

- Mieux voir pour mieux vivre

12 VIE DE L'ORDRE

- Bataille de Verdun

14 L'ESSENTIEL 2015

- Synthèse des comptes

18 SPIRITUALITÉ

- Grégory Turpin Chanteur... catholique et engagé !

19 PHILATÉRIE



BULLETIN D'ABONNEMENT et/ou DE SOUTIEN

Merci de bien vouloir nous le retourner à : Ordre de Malte France - 59782 Lille Cedex 9

HOP161A

**OUI**, je profite de cet envoi pour venir en aide aux plus démunis. Je fais un don de :

- 30 €    45 €    60 €    75 €    100 €    Autre ..... €

➤ Vous serez alors abonné gratuitement à *Hospitaliers* pour vous remercier de votre générosité.

- Par chèque bancaire à l'ordre de « Ordre de Malte France »  
 J'accepte de recevoir gratuitement des informations de l'Ordre de Malte France par e-mail :

@ \_\_\_\_\_

Je veux continuer à recevoir *Hospitaliers* et je vous joins le montant de mon abonnement pour un an : 3,05 € (Montant non déductible)

75 % du montant de votre don à l'Ordre de Malte France est déductible si vous êtes imposable (jusqu'à 530 € et 66 % au-delà dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable).



Don sécurisé en ligne sur [www.ordredemaltefrance.org](http://www.ordredemaltefrance.org)

Espace donateur

Hospitaliers n°161

Directeur de la publication : Yann Baggio - Rédacteur en chef : Anais Leclerc Boisselet - Comité de sommaire : Dominique Avril, Marie-Elisabeth Barrault, Jacques Boulot, Docteur Jérôme Cornuau, Philippe Gardent, Gaëlle Kergus-Jones, Catherine Scordia, Alain de Tonguedec, Arnaud de Viviers. - Rédactrice en chef adjointe : Amélie de Vulpillières - Rédaction : Elisabeth de Contenson

Crédis Photos : Service Communication et bénévoles de l'Ordre de Malte France ; P.2 : Catherine de Torquat ; P.3 : Cyril Marclhacy ; P.4 : Giorgio-Minguzzi/CISOM ; P.12 : Archives du Grand Magistère de l'ordre de Malte ; P.14 : Catherine de Torquat ; P.18 : Grégory Turpin ; P.20 : Cyril Marclhacy, Mickaël Guichard, Diego Ravier - Création : Maxyma - Coordination : Diane Anghilante - Stéphanie Ambroise - Charlotte Chauvet - Direction Artistique : Christelle Contri Sanchis - Marie Leclercq - RCS Paris B 440 743 631 - Dépôt légal : Septembre 2016 - Revue trimestrielle - Commission paritaire : n° 0619 H 86091 - Ce numéro est tiré à 133 000 exemplaires.

Imprimeur : GUILLAUME - 59560 Comines - Tél. : 03 20 14 16 20 - HOSPITALIERS - Revue des Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte - 42, rue des Volontaires - 75015 Paris - Tél. : 01 45 20 80 20 - Fax : 01 45 20 48 04 - E-mail : [contact@ordredemaltefrance.org](mailto:contact@ordredemaltefrance.org) - Internet : [www.ordredemaltefrance.org](http://www.ordredemaltefrance.org)



## VIVRE INTENSÉMENT SA VIE, C'EST AUSSI PRENDRE SOIN DE CELLE DES AUTRES



**EN DONNANT 9**  
PAR MOIS PENDANT UN AN,  
(2,25 €/mois après déduction fiscale)

Vous financez, par exemple, l'achat  
d'un mannequin bébé pour les formations.

Les événements tragiques de l'année 2015 et de ces derniers mois ont sensibilisé de nombreux Français à la nécessité d'être formés aux gestes de premiers secours. L'Ordre de Malte France, association agréée de sécurité civile reconnue pour son action, a lancé le 10 septembre, à l'occasion de la Journée Mondiale des Premiers Secours, une campagne de sensibilisation sur le secourisme.

L'objectif : inciter chacun à devenir un acteur citoyen.

Le secourisme est l'un des axes forts de développement de notre association. Il s'agit en effet d'un sujet brûlant d'actualité, qui s'inscrit dans la continuité de l'opération « Gestes qui sauvent », lancée en février par le ministère de l'Intérieur à la suite des attentats de Bataclan. Nous souhaitons renforcer notre réseau d'Unités Départementales d'Intervention (UDIOM) pour toujours mieux répondre à notre vocation de porter secours dans la vie quotidienne comme dans les situations exceptionnelles. Notre campagne nationale de communication « Vivre intensément sa vie, c'est aussi prendre soin de celle des autres » qui vient de démarrer, met en place un dispositif global pour contribuer à rendre chacun acteur de sa sécurité : un film diffusé sur le web, un site internet dédié, des formations pour

les journalistes. Dans le même temps, des actions locales de sensibilisation et formation sont mises en œuvre par nos UDIOM : journées portes ouvertes, initiations aux premiers secours, démonstrations de matériel, initiations au défibrillateur. Le message est simple : le secourisme, c'est l'affaire de tous ! Une campagne forte et engageante à relayer sans modération !

**Pour continuer à sauver des vies,  
les secouristes ont besoin de vous**



Connectez-vous sur  
[www.jevisintensement.org](http://www.jevisintensement.org)

### ATTENTAT DE NICE : forte mobilisation



27 bénévoles, secouristes et logisticiens des Alpes-Maritimes, dont 3 médecins, sont intervenus suite au terrible attentat qui s'est produit à Nice lors du feu d'artifice du 14 juillet. Dans la nuit, l'une de nos bénévoles a même rejoint spontanément les secours sur les lieux afin de proposer son aide et de porter assistance aux victimes. Nos équipes se sont mobilisées rapidement pour assurer la relève au sein des Centres d'Accueil et de Regroupement (CARE) prévus pour l'accueil des victimes et de leurs proches. Et à Paris, jusqu'au 19 juillet, plusieurs bénévoles ont renforcé la Cellule d'Information et d'Aide aux Victimes (CIAV) du Ministère des Affaires Étrangères.

La solidarité doit, plus que jamais, être plus forte que cette violence inouïe.



## MAISON SAINTE FLEUR

### UN NOUVEAU « CHEZ SOI » POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES

Les équipes de nos établissements s'efforcent de créer, pour les résidents qu'ils accompagnent, des lieux de vie où règne une atmosphère conviviale et respectueuse de l'intimité de chacun.

La rénovation et la restructuration des bâtiments sont donc parfois nécessaires pour améliorer le cadre de vie et de soin ou, simplement, l'adapter aux besoins évolutifs des résidents.

Exemple à Vigneux-sur-Seine.

La Maison Jeanne d'Arc, foyer de vie pour adultes handicapés mentaux, dispose de 48 places, dont 6 pour adultes autistes. Créée en 1992, elle accueillait jusqu'à peu une partie de ses résidents en alternance (une semaine en internat et une en externat) :

Il fallait, à chaque résident un « chez soi » et de rassurer les familles qui devaient de l'avenir de leur proche.

22 chambres suffisaient donc, puisqu'elles étaient occupées par deux résidents pour de voir. Cet accueil en alternance devenait problématique avec l'avancée en âge des résidents et de leurs familles. La création de nouvelles chambres s'est donc imposée.

Il fallait de fournir à chaque résident un « chez soi » et de rassurer les familles qui devaient de l'avenir de leur proche, explique Christine Heemeryck, directrice adjointe des Établissements. Mais malheureusement, il était impossible d'agrandir le bâtiment actuel.

Profitant de la réhabilitation du quartier, la Maison Jeanne d'Arc a alors mis toute son énergie pour que soit créée une extension de la structure. Après de nombreuses démarches, et avec le soutien important de la Mairie de Vigneux-sur-Seine, du Conseil départemental de l'Essonne et du promoteur immobilier en charge de la réhabilitation du quartier, la Société 3F, l'Ordre de Malte France a reçu l'autorisation de créer un nouvel internat.



### POURQUOI SAINTE FLEUR ?

Sainte Fleur est née en Auvergne en 1309. Entrée à l'âge de 14 ans au monastère hospitalier de Beaulieu, chez les sœurs hospitalières de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem et de Malte, elle se dévoue au service des pauvres, des malades et des pèlerins de passage. Quoi de plus logique que de donner son nom à la maison construite spécialement pour nos résidents sur un terrain appelé « Jardin de Malte » ?

Après 2 ans de travaux, la Maison Sainte Fleur est née. Le bâtiment, spécialement construit pour nos résidents, comprend 3 étages : un rez-de-chaussée où se trouvent les salles d'activités et deux étages, avec une petite cuisine, une salle à manger, 10 chambres et une salle de bain par palier. Les résidents ont pris possession des lieux le 17 mai dernier et Donald, par exemple, a tout de suite trouvé l'utilisation des salles du bas : « On prendra l'apéro le week-end ! » Un tournant pour les éducateurs également : « Un nouveau souffle se dégage de cette maison spacieuse et lumineuse, on a l'impression de travailler ailleurs et de redécouvrir les résidents » témoigne Nadège.

## SÉISME EN ITALIE :

### L'ORDRE DE MALTE PORTE SECOURS AUX VICTIMES



Suite au séisme de magnitude 6,2 qui a frappé le centre de l'Italie mercredi 24 août, des équipes de médecins, d'infirmiers et 69 bénévoles secouristes du Corps de Secours Italien de l'Ordre de Malte (CISOM) ont rejoint les zones touchées. Arquata del Tronto, commune de la province d'Ascoli Piceno, une unité canine pour les opérations de secours a également travaillé sans relâche.

Le personnel médical a pris en charge les personnes blessées et anéanties. D'autres volontaires ont accompagné les victimes qui ont perdu leur maison lors du séisme et ont pu être hébergées dans les salles de sport. De la nourriture et de l'eau ont été distribués aux survivants.

L'Ordre de Malte est mobilisé pour accompagner les victimes dans les moments difficiles de « l'après ».

Pour continuer à apporter l'aide nécessaire, nous avons besoin de vous, de votre solidarité



Faites un don sur

[www.ordredemaltefrance.org](http://www.ordredemaltefrance.org)

## SANTÉ BUCCO-DENTAIRE ET GRANDE PAUVRETÉ

### AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS

Les maladies bucco-dentaires sont la plupart du temps évitables ou traitables. Comme souvent, les populations les plus pauvres sont les plus touchées, en raison d'un accès limité voire inexistant à des services de soins.



Si ces maladies ne sont en général pas mortelles, leurs conséquences souffrances, dysfonctionnements de l'organisme, baisse de la qualité de vie sont multiples et coûteuses. Les soins qu'elles nécessitent sont souvent hors de portée des populations des pays en développement. En particulier en Afrique, *« le nombre de dentistes par habitant est d'environ 1 pour 150 000, contre 1 pour 2 000 dans la plupart des pays*

*industrialisés* » explique le Dr Poul Erik Petersen, Coordonnateur du Programme mondial OMS de santé bucco-dentaire<sup>1</sup>. En 2014, 31 des 47 pays de la Région africaine figuraient parmi les plus en retard en matière de santé bucco-dentaire selon les Nations Unies. Conscient de ce fléau, l'Ordre de Malte France a ouvert, en février 2015, un cabinet dentaire au centre de santé Saint Jean de Malte à Ouagadougou

(Burkina Faso) - le seul de la zone à assurer une permanence 7 jours sur 7. Plus de 150 consultations ont été réalisées de mars à décembre 2015 et déjà 110, de janvier à avril 2016. Au Cameroun, un service dentaire a également vu le jour en avril 2016 à l'hôpital Saint Jean de Malte de Njombé : une technologie de pointe, mise en œuvre par un chirurgien-dentiste camerounais, est désormais à la disposition de tous.

## L'HÔPITAL SAINT JEAN BAPTISTE AU SERVICE DE LA POPULATION IVOIRIENNE

Tiassalé est une ville de Côte d'Ivoire de près de 200 000 habitants située à égale distance d'environ 120 km entre Abidjan et Yamoussoukro. C'est l'Ordre de Malte France a pris la gestion, il y a environ 18 mois, d'un nouvel établissement, l'hôpital Saint Jean Baptiste.

La structure est ouverte à toutes les populations environnantes et monte en puissance, notamment avec la mise en fonction du pôle mère-enfant. Outre les accouchements et le suivi pré et postnatal, l'établissement participe au Programme Élargi de Vaccination (PEV). Consultations, nombre de patients admis et de journées d'hospitalisation : les chiffres témoins de l'activité augmentent de mois en mois. En remplissant cette mission, l'Ordre de Malte France s'inscrit totalement dans la politique de santé publique du pays : un partenariat a été signé avec le ministère de la Santé ivoirien.

### Une vocation, accueillir la vie

La première venue au sein de l'hôpital est une petite fille de 3 kg, née le 25 novembre 2015, si pressée de pointer le bout de son nez qu'elle n'a pas attendu que le pôle mère-enfant et la salle d'accouchement soient en service. Sa mère a donc été accueillie en urgence dans une salle de soins et prise en charge par les sages-femmes. Le 28 février 2016, la salle d'accouchement a été inaugurée par une jeune femme de 20 ans qui a donné naissance à un petit garçon : un accouchement sans difficulté. Enfin, le 17 mars dernier, l'hôpital a découvert la frimousse de ses premières jumelles. Les petites filles - 3 kg 150 et 2 kg 650 - ont passé la nuit à l'hôpital avec leur maman et sont reparties le lendemain en bonne santé.



### L'hôpital

#### Saint Jean-Baptiste :

- **Ouverture** : avril 2015.
- **Services** : chirurgie, médecine interne, pédiatrie gynéco-obstétrique, accueil des urgences.
- **62** membres du personnel local.
- **25 lits**, dont 13 en maternité et 12 en pédiatrie, à l'issue de la première phase de construction, et **70 lits à terme**.
- **Plus de 2 600 consultations** d'avril à décembre 2015.

<sup>1</sup> <http://www.who.int/mediacentre/news/releases/2004/pr15/fr/>



*Le meilleur médecin est la nature : elle guérit les trois quarts des maladies et ne dit jamais de mal de ses confrères.*

Louis Pasteur (1822-1895)

## JARDINER

### POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES PERSONNES DÉPENDANTES

**Le jardinage, une approche non médicamenteuse pour soigner les troubles cognitifs et physiques ?** L'idée peut paraître surprenante, elle a pourtant germé dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle, dans l'esprit du psychiatre américain Benjamin Rush (1746-1813). Arrivé beaucoup plus tard en France, dans les dernières décennies du XX<sup>ème</sup> siècle, elle a fait son chemin et ses preuves.

Les bienfaits du jardinage thérapeutique sont multiples et certains de nos établissements en sont adeptes, chacun à sa façon. « Jardiner, c'est sortir les résidents de leur routine, leur rappeler des souvenirs, leur redonner la notion du temps avec les saisons, faire jaillir des notions », explique Fabienne, relaxologue à la Maison Ferrari (EHPAD de Clamart). Certains parlent peu mais s'expriment plus quand ils sont au milieu de la nature.

Aux beaux jours, les résidents plantent les légumes de saison dans de grandes jardinières adaptées à leur mobilité. À la Maison Saint Sébastien (EHPAD de Saint Etienne), le jardinage est intergénérationnel ! Un partenariat a été passé avec le Comité d'Animation pour tous sur le Parc de Montaud<sup>1</sup>. Jeunes et moins jeunes se retrouvent, sous la houlette de l'animatrice Marie-Aline, pour fleurir des bacs adaptés. « Cela me fait bouger et marcher, et puis c'est agréable de faire des choses avec les enfants », témoigne l'une de nos résidentes. Ils sont petits et il faut tout leur expliquer... »

Les terrasses de la Maison Saint Jean de Malte (Paris) fleurissent, tous les printemps, et permettent aux résidents handicapés d'accéder à des espaces verts

et de jardiner. Les familles et le personnel sont partie prenante pour rempoter, remplacer les plantes mortes

Truffaut a accordé en 2013 et 2014 deux subventions à la Maison Jeanne d'Arc (Vigneux) qui accueille des adultes déficients mentaux. Elles ont permis à Christine, animatrice, d'installer un mur végétal avec les résidents. Tous vont d'abord acheter les plants. Puis chacun s'occupe de sa jardinière, différenciée des autres par sa couleur. Les familles s'impliquent : l'une d'entre elles a fabriqué une magnifique girouette. « On travaille toute l'année sur la nature », explique Christine. En hiver, nous réalisons en atelier un herbier et un bestiaire.

Le jardinage adapté est un espace de liberté et de plaisir qui permet d'améliorer le rapport à la vie et au monde. Offrir à des personnes qui reçoivent des soins constants, l'occasion de devenir des soignants à part entière, le gard du monde végétal, favorise la création d'un dialogue. Le jardin devient une sorte de tiers soignant.



## MILITAIRES BLESSÉS

### REBONDIR APRÈS DES TRAUMATISMES

**En février 2015, l'Ordre de Malte France assurait un stage de formateur en prévention et secours civiques pour six militaires blessés de guerre souffrant de diverses séquelles (paraplégie, symptômes post-traumatiques). Une première en France ! Et un tremplin pour ces hommes, qui ont redonné du sens à leur vie.**

Ils s'appellent Steve et Julien et ils ont su, comme leurs camarades, profiter de l'opportunité offerte par l'Ordre de Malte France pour repartir de l'avant. Ils assurent désormais régulièrement des formations aux premiers secours et souhaitent, toujours soutenus par l'Ordre de Malte France, passer le monitorat SST (Sauveteur Secouriste du Travail) puis PSE (Premiers Secours en Équipe).

*"Blessés nous-mêmes, nous avons cours de venir en aide à des victimes. Beaucoup d'entre nous se renferment sur eux-mêmes. Pouvoir assurer des formations permet au contraire de s'ouvrir, de découvrir d'autres personnes."* Julien

*"C'est très valorisant pour des militaires blessés d'être formés puis de former. C'est la preuve que nous avons notre place dans la société et que nous sommes toujours utiles ! Nous espérons ouvrir la voie à d'autres militaires blessés."* Steve



## LA SOLIDARITÉ N'A PAS TIÉDI CET ÉTÉ !

**Chaleur et fermeture de nombreuses structures : c'est souvent une période difficile à vivre pour les personnes de la rue, qui perdent, parfois pendant plusieurs semaines, le soutien dont elles bénéficient le reste de l'année.**

**D**ans plusieurs départements, nos bénévoles se sont mobilisés pour que ces personnes soient accompagnées, même en juillet et août. *En nos actions de solidarité restent intenses, témoigne Paule, bénévole de la délégation du Gard. Du 1er juillet au 15 septembre, aucune association ou autre structure n'est ouverte et nous prenons la relève. Nous distribuons des colis de nourriture toutes les semaines à plus de 200 personnes. Nous pallions aussi la fermeture estivale du restaurant solidaire Le Pain Partagé Nantes, avec lequel nous avons un partenariat, et y recevons les 180 familles qui y sont inscrites.* Des bénévoles de Haute-Savoie ont assuré, du 29 août au 16 septembre, 5 jours par semaine, la permanence d'un accueil de jour à Annecy. Et les maraudes de Toulon et des Hauts-de-Seine ont tourné chaque semaine cet été. *Nous sommes toujours à l'écoute, explique une bénévole. Les personnes en situation de détresse disent qu'on leur fait du bien car nous sommes proches d'elles, elles se sentent soutenues. Et quand on ne les voit plus, c'est qu'elles vont bien. Mais la joie, c'est quand elles reviennent pour nous proposer leur aide, afin qu'on puisse continuer notre action !* Décidément, la précarité ne connaît pas les saisons et les besoins sont immenses !

**EN DONNANT 20**

(soit 5 € après déduction fiscale)



**Vous permettez de distribuer, par exemple,**

**40 SOUPES AUX PERSONNES LES PLUS DÉMUNIES**



## UN TAXI SOCIAL À ANNECY

**Difficile, quand on est en situation de précarité, de trouver les moyens de se déplacer.**

**Les transports coûtent cher et le système D a ses limites. Mais, depuis deux ans, à Annecy, les personnes sans abri ont une solution.**

Il s'agit du taxi social é mis en place par les bénévoles de la délégation de Haute-Savoie. Après deux années de test, en 2013 et 2014, et une convention signée avec le 115 en 2015, il ne cesse de se développer. Nos chauffeurs conduisent, sur demande du 115<sup>1</sup>, des personnes en situation de précarité vers des foyers d'hébergement, des CADA<sup>2</sup>, des appartements d'accueil ou des rendez-vous médicaux. *Nous sommes tous bénévoles mais ayant acquis une expérience de plusieurs années - 10 ans dans mon cas ! - dans les maraudes. Nous connaissons donc le public auquel nous avons affaire* é, témoigne Célestin Morel, l'un des chauffeurs.

*Le 115 a de plus en plus de mal à loger les gens dans Annecy. On les emmène donc vers des lieux d'accueil situés en dehors de l'agglomération. Depuis janvier 2016, nous en sommes 2 ou 3 transferts par semaine. La population que nous aidons est très hétérogène. J'ai récemment conduit une dame et son bébé depuis un centre d'hébergement d'Annecy jusqu'à Thonon, où ils rejoignent le père de l'enfant.*

Une action soutenue et encouragée par la ville d'Annecy et la Préfecture qui ont accordé des subventions pour l'achat, en mai 2016, d'un véhicule plus pratique de 9 places. Et une action reconnue puisqu'elle est envisagée d'étendre le donateur d'ordre au médecin de la Permanence d'Accès aux Soins de Santé de l'Hôpital d'Annecy.

**Durant les 6 premiers mois de 2016 :**

- **8 chauffeurs** bénévoles.
- **29 journées** d'activités recensées.
- **84 personnes** transférées.

<sup>1</sup> Plateforme téléphonique du Samu social, destinée à répondre aux demandes d'hébergement d'urgence des personnes sans abri. <sup>2</sup> Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile.

# PROGRAMME OPTIQUE : MIEUX VOIR POUR MIEUX VIVRE

La qualité des soins ophtalmologiques reçus dans les pays dits « développés » ne laisse pas supposer que, dans le monde, un adulte devient aveugle toutes les 5 secondes et un enfant chaque minute<sup>1</sup>. Des chiffres impressionnants – mais cet état de fait est-il une fatalité ?

**S**elon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), environ 285 millions de personnes – 39 millions d'aveugles et 246 millions ayant perdu de l'acuité visuelle – sont atteintes de déficience visuelle. Seules 10 % d'entre elles habitent dans des pays riches – les autres pâtissent du manque de soins. Or, toujours selon l'OMS, 80 % des déficiences visuelles toutes confondues sont évitables : 60 % sont soignables et guérissables et les 20 % restantes pourraient être empêchées.

## Pourquoi devient-on aveugle ?

Contrairement à ce que l'on pense souvent, la première cause de cécité dans le monde n'est pas le trachome, mais la cataracte (50 % des cas de cécité). Les glaucomes en sont la deuxième cause, suivis du diabète, de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) et, ensuite seulement, du trachome. Bien soignés, la plupart des patients atteints de ces pathologies oculaires pourraient mener une vie normale, et avoir notamment une meilleure productivité au travail, grâce à des opérations chirurgicales et à des lunettes. Un enjeu très important pour les pays en voie de développement.

## Le droit à la vue

Lancée en février 1999 par l'OMS, avec l'aide de l'Agence Internationale pour la Prévention de la Cécité (IAPB), « VISION 2020 : le droit à la vue » a pour objectif d'éliminer la cécité évitable d'ici 2020. Plus de 40 pays dans le monde ont adopté ses programmes de prévention et de traitement des problèmes oculaires, qui reposent sur l'aide à la formation d'ophtalmologistes et de personnels qualifiés, ainsi que sur le développement d'infrastructures et de technologies appropriées.

## Pourquoi un programme optique – l'Ordre de Malte France ?

La prise en charge des problèmes de vue est souvent négligée dans les pays en voie de développement. C'est pourquoi, l'Ordre de Malte France s'attache à les prendre en compte depuis 25 ans, à travers certaines de ses structures de santé. Mais les réponses apportées étant insuffisantes, nous avons créé, en septembre 2014, un programme optique, sous la responsabilité d'un ophtalmologue. Notre action, en cohérence avec les objectifs de santé mondiaux fixés par l'OMS, comporte deux volets, l'un en France et l'autre à l'étranger. Initialement basé sur la distribution à l'international, de lunettes collectées en France, il s'est aujourd'hui étendu à l'équipement optique, au diagnostic et au traitement médico-chirurgical des patients.



## Les lunettes ont une deuxième vie : d'abord collectées

Des centaines de milliers de paires de lunettes sont jetées chaque année en France. L'Ordre de Malte France les collecte. À titre d'exemples, en 2015, environ 8 000 paires, usagées ou neuves, ont été récupérées par la délégation de Haute-Savoie, 122 000 dans les Yvelines et plus de 23 000 dans la Sarthe. Cette collecte est possible grâce aux opticiens, pharmacies et commerces qui proposent une urne où leurs clients peuvent déposer les lunettes dont ils ne veulent plus. Mais aussi grâce aux paroisses, maisons de retraites, et entreprises qui relaient cette collecte. En tout, l'Ordre de Malte France récupère chaque année environ 400 000 paires de lunettes.

## É puis triées et expédiées

Les lunettes collectées sont acheminées dans nos cinq centres de tri, dont les normes sont très strictes. Seulement 10 % des lunettes collectées sont conservées pour être envoyées à l'étranger. Sont éliminés : les étuis souples ou rigides, les lunettes incomplètes, les verres rayés, progressifs ou double-foyer et ceux dont le degré d'astigmatisme est trop important. Après une désinfection en machine, un second tri permet d'affiner encore la sélection. Mesurées ensuite au frontofocomètre, les paires dont les corrections sont trop spécifiques sont écartées. Les « rescapées » sont nettoyées, ensachées et étiquetées, puis classées entre paires adultes et enfants solaires. Les colis sont alors préparés, en fonction des demandes de nos établissements de santé à l'étranger.





**Des lunettes tr s attendues !**

En 2015, l'Ordre de Malte de France a acheminé 198 cartons de lunettes au Burkina Faso, Bénin, Congo Brazzaville, Cameroun, Tchad, Sénégal, Madagascar et Cambodge, dans différents dispensaires et hôpitaux. Ces lunettes sont souvent attendues avec impatience. Un de nos bénévoles de la délégation de la Haute-Saône, qui en avait apporté directement au Burkina Faso au cours d'un voyage, témoigne : "Un ancien a pleuré lorsqu'il a posé des lunettes sur ses yeux, c'était la première fois depuis très longtemps qu'il revoyait... parfois, comme chez nous on se prête des livres, eux ils se prêtent des lunettes entre villages".

L'Ordre de Malte France développe également les capacités ophtalmologiques de ses hôpitaux et centres de santé.

**Former localement la chirurgie ophtalmique**

Afin de proposer des interventions chirurgicales de la cataracte et du glaucome, l'Ordre de Malte France finance, avec ses fonds propres ou avec le soutien de bailleurs de fonds comme la Fondation L'Occitane, des missions chirurgicales effectuées par des chirurgiens locaux (Burkina Faso) ou des chirurgiens bénévoles français, qui ont réalisé plusieurs missions à l'hôpital de Njombé, au Cameroun, en 2014-2015. Ces actions sont très importantes car elles permettent aussi un transfert de compétences vers les chirurgiens locaux.

**Améliorer les soins des populations reculées**

Fin 2014, l'Ordre de Malte France a également contribué au Programme Marocain de Lutte contre la Cécité, en envoyant 120 "kits cataractes". Ils ont permis la prise en charge de malades oculaires vivant dans des zones reculées du pays. Au Burkina Faso, un centre de lunetterie a été créé en 2012 dans le dispensaire Saint Jean de Malte de Ouagadougou. Grâce à notre clinique mobile du centre de Bobo Dioulasso, un lunetier et un ophtalmologue local se déplacent dans les villages pour dépister les populations, les équiper de lunettes et diriger vers l'hôpital les personnes ayant besoin d'une opération. Enfin, un programme, financé par la Fondation l'Occitane, est en cours de réalisation pour dépister les populations des quartiers les plus pauvres de Bobo et de Ouagadougou. Des consultations ponctuelles sont également proposées dans les centres de santé publics.



**LEXIQUE**

**Cataracte :** trouble de la vision dû à l'opacification du cristallin, première cause de cécité dans les pays les moins développés.

**Glaucome :** maladie de l'œil provoquée par des altérations du nerf optique, deuxième cause de cécité dans les pays les moins développés.

**Trachome :** infection oculaire due à un germe propagé par un parasite vivant dans les marécages, principale cause de cécité infectieuse dans le monde.

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

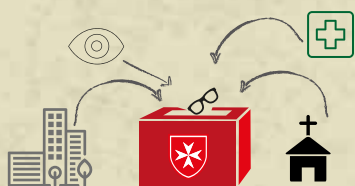
Les premières écoles de médecine, comme l'école d'anatomie, de chirurgie et de pharmacie créée à Malte, en 1676, par le Grand Maître Nicolas Cotoner, sont nées dans les hôpitaux de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, qui étaient très réputés. Dès le début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, l'opération de la cataracte était couramment pratiquée à la « Sacrée Infirmerie », le plus grand et le plus moderne des hôpitaux de l'époque. D'importants travaux scientifiques, notamment en matière d'ophtalmologie, y furent publiés.

85 millions de personnes sont atteintes de déficience visuelle. Seules 10 % d'entre elles habitent dans des pays riches les autres souffrent du manque de soins

Des centaines de milliers de lunettes sont jetées chaque année en France.



L'Ordre de Malte France en collecte environ 400 000 par an.



10% des lunettes sont réutilisables. Elles sont nettoyées et triées.



Puis expédiées dans nos centres de soins en Afrique et en Asie.



Burkina Faso, Bénin, Congo Brazzaville, Cameroun, Tchad, Sénégal, Madagascar, Cambodge.

## ILS S'ENGAGENT

**Les bénévoles : sans eux, rien ne serait possible**



Ce programme vit et est animé par des bénévoles du début à la fin : depuis le chirurgien ophtalmologue responsable, jusqu'aux volontaires qui viennent régulièrement travailler dans nos centres de tri. Ces derniers y ont d'ailleurs développé un savoir-faire et une expertise très importants.

## Les entreprises partenaires : un soutien indispensable



L'Ordre de Malte France développe et entretient des liens avec de grandes entreprises. Dans ce cadre, Krys, notre partenaire depuis plus de 8 ans, nous a remis, en 2015, 60 000 paires de lunettes récupérées par ses opticiens. Optic 2000 nous envoie aussi de nombreuses paires. Essilor, nouveau partenaire depuis décembre 2015, nous fournit des montures et des verres détournés neufs. En outre, Krys et Essilor financent l'achat de matériels nécessaires à la création d'un service ophtalmologique dans nos établissements, à Njombé au Cameroun, à Ouagadougou au Burkina Faso et bientôt en Côte d'Ivoire.

## T MOIGNAGES

*Après un parcours de vie un peu chaotique, j'étais dans un foyer de l'association. L'été et marche. Un jour, quelqu'un de l'Ordre de Malte France a demandé un bénévolat pour aider. J'ai été envoyé au centre de tri de Versailles et je me sens utile ! Je suis en retraite depuis quelques mois et j'avais vraiment besoin d'être occupé tout en apportant quelque chose à des personnes qui en ont besoin. L'ambiance est très sympathique. J'étais isolé et j'ai retrouvé une famille ici, c'est très important pour moi.*

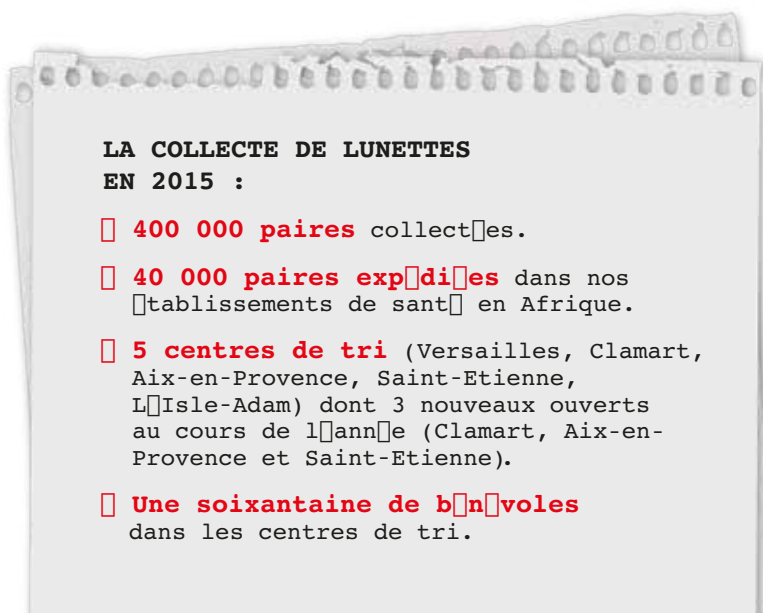
**Patrice** (centre de tri de Versailles)

*C'est très gratifiant d'accomplir cette mission. La vue, c'est primordial. Quand je n'ai pas mes lunettes, je suis perdue. Alors, si on peut aider.*

**Elizabeth** (centre de tri de Clamart)

*Je ne pensais pas qu'on pouvait donner une nouvelle vie à mes lunettes. En général, on les garde au fond d'un tiroir ou on les jette.*

**Rolande** (centre de tri de Clamart)



### LA COLLECTE DE LUNETTES EN 2015 :

- ☐ 400 000 paires collectées.
- ☐ 40 000 paires expédiées dans nos établissements de santé en Afrique.
- ☐ 5 centres de tri (Versailles, Clamart, Aix-en-Provence, Saint-Etienne, L'Isle-Adam) dont 3 nouveaux ouverts au cours de l'année (Clamart, Aix-en-Provence et Saint-Etienne).
- ☐ Une soixantaine de bénévoles dans les centres de tri.





## ENTRETIEN

### JEAN FERRATON, OPHTALMOLOGUE

Responsable du Programme optique de l'Ordre de Malte France.

#### Comment est né le Programme optique de l'Ordre de Malte France ?

Je suis bénévole depuis plusieurs années à l'Ordre de Malte France. En mai 2014, j'ai rencontré le Directeur International, Arnaud de Vivion. Il m'a demandé si cela m'intéresserait de développer, rationaliser et coordonner l'activité lunettes existante, qui, à l'époque, consistait surtout à collecter des montures dans les délégations. L'idée m'est venue ! Dès le mois de juillet suivant, les grandes lignes du nouveau Programme optique étaient définies. Et n'oublions pas que les soins oculaires sont une tradition de l'Ordre de Malte depuis longtemps !

#### Quels axes majeurs avez-vous souhaité mettre en place ?

Ils sont au nombre de deux. D'abord, réorganiser la collecte de lunettes, pour établir un tri rigoureux et mesurer les verres, afin de répondre exactement aux demandes de nos hôpitaux et dispensaires à l'international. Ensuite, reprendre une action médico-chirurgicale, pour répondre aux besoins des populations en Afrique et s'inscrire dans le programme Vision 2020 de l'OMS, qui souhaite s'attaquer en priorité aux causes de cécité évitables comme la cataracte ou le glaucome. Un seul regret : nous ne pourrions malheureusement pas nous attaquer pour le moment à la dégénérescence maculaire, pourtant assez répandue, parce que le traitement est trop coûteux.

**Le besoin le plus basique ce sont les lunettes.**

#### Vous parlez des populations africaines, quels sont leurs principaux besoins dans ce domaine ?

Ils sont multiples ! Le besoin le plus basique ce sont les lunettes. Les populations des pays africains sont souvent peu équipées et leurs problèmes de vue ne sont donc pas corrigés, avec des risques d'aggravation. Et les ophtalmologues, en mesure de dépister les pathologies et surtout de déterminer les cas pour lesquels une opération est indispensable, ne sont pas assez nombreux.

#### Quelles actions menez-vous concrètement ?

Pour l'instant, nous agissons principalement au Cameroun et au Burkina Faso. En février 2015, je me suis rendu à l'hôpital de Njombe au Cameroun. La qualité des soins dispensés m'a paru être un bon tremplin pour la création d'un service ophtalmologique. En outre, nous avons conclu des partenariats, notamment avec Krys et Essilor, qui ont offert l'équipement complet du poste d'examen et du bloc opératoire. Le tout nouveau service ophtalmologique est donc maintenant opérationnel et la chirurgie devrait pouvoir débuter en décembre. Le dispensaire de Ouagadougou, au Burkina Faso, a également bénéficié d'un service ophtalmologique. La prochaine étape se passera à l'hôpital Saint Jean-Baptiste de Tiassalé en Côte d'Ivoire.

#### Allez-vous former du personnel sur place ?

Bien sûr, c'est très important ! L'hôpital de Njombe en particulier, a la possibilité de faire venir en formation des internes de la faculté de médecine de Douala. Il a prévu l'acquisition d'un microscope avec écran, appareil qui permet plusieurs étudiants en même temps de suivre les opérations. Je dois y effectuer prochainement une mission pour opérer en présence des chirurgiens locaux.



# BATAILLE DE VERDUN

## L'ORDRE DE MALTE EN PREMIÈRE LIGNE

Voici tout juste 100 ans, les soldats ont plongé dans l'enfer de Verdun (février – décembre 1916). Présent aux côtés des combattants des deux côtés du front, comme il le fut tout au long du conflit, l'Ordre de Malte n'a cessé d'agir, tout en restant fidèle à son principe de neutralité.



Lorsque débute la guerre, en août 1914, l'Ordre de Malte est l'un des premiers à intervenir au service des blessés. Il possède déjà une certaine expérience de la médecine de combat, forgée lors des conflits européens de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, en Italie, dans les Balkans, pendant la guerre de 1870 (voir encadré) dans lesquels ses ambulances et hôpitaux de campagne ont été engagés. En 1877, l'Association crée des trains-hôpitaux. Pour la première fois, les moyens d'évacuer le plus grand nombre de blessés vers l'arrière, tout en leur apportant des soins, sont pensés et mis en place. Beaucoup d'entre eux seront engagés en 14-18. D'autres initiatives, qui se révéleront très utiles quelques années plus tard, vont voir le jour, comme celle du président de l'Association française, le bailli duc de Caylus. Il constitue, en 1910, une unité sanitaire, dotée d'un matériel chirurgical de pointe, capable de soigner un nombre important de blessés de guerre.

**Perceuseur de la médecine d'urgence collective en situation d'exception<sup>1</sup>, on considère que durant tout le temps du conflit, l'Ordre hospitalisa environ 800 000 hommes, tant du côté allemand, qu'italien et français.**

L'Ordre de Malte s'implique dès le début des hostilités, de part et d'autre du front. Sujet de droit international, il a des associations dans de nombreux pays européens et donc des membres dans les deux camps mais pas d'ennemis ! Ses personnels soignants engagés dans le conflit seront considérés comme « protégés », au même titre que ceux de la Croix-Rouge.

A eux seuls, le Grand Prieuré de Bohême et d'Autriche et l'Association rhénano-westphalienne mobilisent 59 médecins, environ 8 000 infirmières, 350 chapelains militaires et pas moins de 9 trains-hôpitaux, pouvant accueillir chacun 150 blessés. L'Association silésienne, de son côté, secourt 20 000 blessés.

L'autre bord n'est pas en reste. Opérationnel dès le 3 août 1914, entre Verdun et Saint-Mihiel, l'hôpital n°1 de l'Ordre de

Malte subit de multiples aléas : bombardé, évacué, et déplacé plusieurs reprises, il compte des morts parmi le personnel et les patients. Parallèlement, des postes de secours mobiles, installés la plupart du temps non loin des gares, sauvent de nombreuses vies en suivant les mouvements du front. En 1915, l'Association italienne met à la disposition de l'armée royale 4 trains-hôpitaux, dotés d'une voiture aménagée en salle opératoire, huit postes de secours dans les gares et un hôpital à Rome disposant de 350 lits. Côté anglais, le Voluntary Aid Detachment (VAD), créé par l'Ordre de Saint Jean<sup>3</sup> et la Croix-Rouge britannique, et destiné à la prise en charge des blessés en cas de guerre, vient, à partir de mai 1915, renforcer le Service de santé de l'armée française, qui manque de personnel infirmier.

### Une vie après ?

Etre blessé de guerre est souvent synonyme de traumatismes physiques et psychologiques. Ce qui entraîne des difficultés à reprendre ensuite une vie quotidienne normale. Conscient de cette situation, l'Ordre de Malte établit des maisons de convalescence, où des bénévoles accueillent les anciens combattants après leur hospitalisation, en préparant leur réinsertion sociale.

### GUERRE DE 1870

Le comte Chandon de Briailles entretient, à ses frais, un hôpital sur le front, à Epervain, qui accueille 600 lits et soigne les blessés. Les troupes prussiennes avancent vers Paris et commencent à envahir l'hôpital pour l'évacuer. Chandon de Briailles revêt alors son uniforme et ses insignes de l'Ordre et se dresse devant les Allemands. Ceux-ci, reconnaissant en lui l'Ordre de Malte et sa vocation, s'inclinent, lui rendent les honneurs et le laissent continuer sa mission hospitalière.

Une anecdote de la vie de l'Ordre qui illustre à la fois l'engagement auprès des malades et des personnes vulnérables et ce que la tradition chevaleresque a de plus noble : le respect de la dignité de l'homme.

<sup>1</sup>Article de la Revue des soins infirmiers. <sup>2</sup>Bertrand Galimard Flavigny, *Histoire de l'Ordre de Malte*, Perrin, 2006. <sup>3</sup>Branche protestante de l'Ordre de Malte.



ORDRE DE MALTE  
FRANCE

# De geste en geste, pour toujours, se transmet l'amour du monde.

Année après année, vous avez construit votre vie.  
Parfois dans la joie, parfois dans la peine.  
Mais toujours, vous avez continué d'avancer.  
**Vous êtes-vous déjà demandé ce qu'il resterait  
des valeurs profondes sur lesquelles vous avez  
fondé votre existence ?**

Depuis plus de neuf siècles, geste après geste,  
inspiré par les valeurs chrétiennes, l'Ordre de Malte  
accueille et secourt les plus faibles sans distinction  
d'origine ou de religion. Nous mobilisons plus de  
1 700 collaborateurs et des milliers de bénévoles  
pour servir les personnes fragilisées par la maladie,  
le handicap, l'âge ou l'exclusion. **Confiez à l'Ordre  
de Malte France ce que vous avez de plus précieux.** Les biens  
transmis seront entièrement consacrés à notre mission charitable.



Maxyma - © Getty images

Ordre de Malte France, une force au service du plus faible

➤ **COMPLÉTEZ ET RETOURNEZ CE COUPON À : ORDRE DE MALTE FRANCE - 59789 LILLE CEDEX 9** ◀

## LEGS, DONATIONS, ASSURANCES-VIE

Association reconnue d'utilité publique, l'Ordre de Malte France est habilité à recevoir legs, donations et contrats d'assurance-vie en exonération totale de droits de succession, donation et mutation. Organiser sa succession est un geste qui demande conseils et réflexion. Nous vous accompagnons et nous nous engageons à préserver la confidentialité de votre démarche.



## Je souhaite recevoir votre brochure d'information.

Nous vous ferons parvenir notre brochure gracieusement, sans aucun engagement de votre part.

M    M<sup>me</sup>    M<sup>lle</sup>

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : .....

Tél.(facultatif) : \_\_\_\_\_

Merci de m'appeler entre : ..... h et ..... h

E-mail (facultatif) : .....@.....

HOP161N



**Pour en savoir plus :** Contactez **Isabelle de Forton** - 01 55 74 53 53  
i.deforton@ordredemaltefrance.org - [www.ordredemaltefrance.org](http://www.ordredemaltefrance.org)

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre association.



# L'ESSENTIEL 2015


## MISSIONS ET VALEURS

L'Ordre de Malte France, fondé en 1927 et reconnu d'utilité publique en 1928, a pour but d'apporter, en France et à l'étranger, une aide aux populations affectées par la maladie, le handicap, la dépendance, les conflits, les catastrophes naturelles et toute autre détresse. Il participe à la protection de la vie, de son origine jusqu'à sa fin naturelle. Il intervient également dans le cadre d'opérations de sécurité civile, d'actions de solidarité et d'aide aux migrants (Art.1 des statuts).

Hospitalier, catholique et international, l'Ordre de Malte France met au cœur de ses missions l'accompagnement et la bienveillance de la personne, dans toutes ses dimensions : physique, psychologique et spirituelle.

 **1 796**  
SALARIÉS

 **5 500**  
BÉNÉVOLES

 **86 M€**  
DE BUDGET RÉALISÉ  
EN 2015 DONT 16 M€  
ISSUS DE LA  
GÉNÉROSITÉ  
DU PUBLIC

 **108**  
DÉLÉGATIONS  
TERRITORIALES

## GOVERNANCE

OUTRE UN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SEIZE MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, LE PRÉSIDENT DISPOSE DU CONCOURS DE TROIS COMMISSIONS :



➤ **UNE COMMISSION MÉDICALE ET HOSPITALIÈRE**, avec en son sein un Comité d'éthique, qui a pour fonction de mener une réflexion prospective et de veiller à la conformité des actions et des projets aux valeurs de l'Ordre de Malte.



➤ **UNE COMMISSION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE**, qui a pour fonction d'apprécier le processus d'élaboration du budget et d'en surveiller son exécution.



➤ **UNE COMMISSION POLITIQUE SALARIALE ET SOCIALE**, qui a une mission de conseil sur l'évolution de la politique salariale, la masse salariale et les conditions sociales de l'Ordre de Malte France.

Les missions s'inscrivent dans une stratégie de long terme et des plans d'actions de plus court terme, décidés l'un et l'autre par le conseil d'administration. Leur mise en œuvre est confiée au Directeur Général, chargé d'organiser et de coordonner les actions conduites par les directeurs opérationnels et fonctionnels. De nombreux salariés, particulièrement dans le secteur hospitalier et médico-social, concourent à la mise en œuvre des programmes correspondants.

Fidèle à ses valeurs, soucieux de rigueur et d'exemplarité, l'Ordre de Malte France agit en pleine conformité avec les dispositions légales et réglementaires. Outre la certification annuelle de ses comptes et leur publication, il est membre du Comité de la Charte, dont l'agrément régulièrement renouvelé garantit la transparence de son fonctionnement. Également membre de France Générosités, il est contrôlé régulièrement par les grands corps d'inspection de l'État<sup>1</sup>.

Quiconque partage ses valeurs et ses objectifs peut rejoindre librement l'Ordre de Malte France, dont les actions sont en particulier conduites par plusieurs milliers d'hommes et de femmes bénévoles. Leur adhésion aux principes contenus dans la charte du bénévolat justifie la pleine confiance qui leur est faite et les responsabilités souvent importantes qui leur sont confiées.



## SECOURISME

### ACTIONS

#### ► Répondre à l'urgence et intervenir auprès des populations sinistrées

Missions de sécurité civile avec ses Unités Départementales d'Intervention de l'Ordre de Malte (UDIOM) et secours d'urgence à l'international.

### RÉALISATIONS EN 2015

- Tenue des postes de secours du salon international de l'aéronautique et de l'espace (juin) et de la COP21 (décembre) au Bourget
- Accroissement du nombre des UDIOMs opérationnelles (26)
- Travail sur des projets de nouvelles unités dans les Alpes Maritimes (06), en Gironde (33), dans le Puy de Dôme (63) et dans les Pyrénées Atlantiques (64).



## SOLIDARITÉ

### ACTIONS

#### ► Combattre les exclusions

Accompagner les personnes en situation de grande précarité (accueil, hébergement, accompagnement social, aide à la réinsertion), et défendre les droits des migrants (accompagnement social et juridique auprès des personnes retenues en Centre de Retention Administrative - CRA) et des familles en cours de réinsertion, notamment des minorités persécutées du Proche et Moyen Orient.

### RÉALISATIONS EN 2015

- Maraudes à Strasbourg (67), Limoges (87), d'une consultation médicale à Montpellier (34) et de 6 nouveaux petits déjeuners en France.
- Développement d'une mission d'accompagnement juridique des réfugiés du Proche Orient (Irakiens et Syriens) en Ille et Vilaine (35), dans le Morbihan (56), le Nord (59) et la Vendée (85).



## ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

### ACTIONS

► **Accueillir et soigner les personnes dépendantes** à travers la gestion d'établissements sanitaires et médico-sociaux dans les domaines de la dépendance, de l'autisme et du handicap (physique et/ou mental).

### RÉALISATIONS EN 2015

- Obtention de l'accord de l'ARS et du Conseil Départemental 42 pour le rapprochement administratif des deux EHPAD de Saint Etienne (42), sous une seule entité, l'EHPAD Saint Paul.
- Obtention d'une augmentation du nombre de places de l'accueil de jour de la Maison Saint Jean – Hélios à Nice (06) portant ainsi la capacité totale de l'établissement à 100 lits ou places.



## FORMATIONS

### ACTIONS

#### ► Former pour soigner et accompagner

En France, professionnaliser les acteurs de terrain du secteur sanitaire et médico-social, à travers la gestion de ses Instituts de Formation d'Ambulanciers (IFA) et ses formations au secourisme.

### RÉALISATIONS EN 2015

- Emménagement de l'IFA de Toulon et de l'Institut de Formation PACA dans de nouveaux locaux à Toulon (83), acquis en 2014.

► Réception de l'agrément de nos formations (sanitaires et médico-sociales) sur le site de l'Organisme Gestionnaire du Développement Professionnel Continu (OGDPC) pour les sages-femmes. Cet agrément permet de dispenser des programmes de formation DPC validant l'obligation annuelle des professionnels de santé.

► Habilitation par l'INRS à dispenser des formations de Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique (PRAP). Cette habilitation concerne à la fois la formation des salariés du secteur de l'Industrie, du Bâtiment et du Commerce (PRAP IBC) et les professionnels des établissements sanitaires et sociaux (PRAP 2S).

► Organisation, en vue de son futur agrément, des premières formations PHTLS (Pre Hospital Trauma Life Support) dans les locaux de l'IFA de Paris Ouest en partenariat avec l'association Life Support France. Cette formation pointue est destinée à former tous les professionnels de santé (ambulanciers, sapeurs-pompiers, infirmiers, médecins) à la prise en charge urgente des patients traumatisés en secteur pré-hospitalier.



## ACTIONS INTERNATIONALES

### ACTIONS

► **Protéger les plus fragiles** à travers la gestion d'établissements hospitaliers et de maternités, le soutien de dispensaires et le combat contre les maladies tropicales négligées, les grandes endémies (lèpre, paludisme, SIDA...) et la malnutrition.

► **Transmettre nos compétences en développant des programmes de formations** au secourisme, au métier d'ambulancier et en ophtalmologie, et former des personnels de santé.

► **Participer aux actions d'urgence et de réhabilitation** menées par le corps international d'aide humanitaire de l'Ordre Souverain de Malte, Malteser International.

### RÉALISATIONS EN 2015

- Inauguration du nouvel Hôpital Saint Jean-Baptiste à Tiassalé (Côte d'Ivoire) le 16 avril 2015 et montée en puissance de son activité (consultations, laboratoire, maternité, pharmacie de distribution).
- Achèvement de la construction de la nouvelle maternité de l'Hôpital d'Elavagnon (Togo) et mise en place de nouveaux équipements en matière de lutte contre le SIDA.
- Signature d'un accord technique avec le ministère de la Santé du Bénin désignant l'Ordre de Malte France comme gestionnaire du nouvel hôpital de zone de Djougou.
- Mise en place d'un système de stratégie avancée au profit des femmes enceintes, à partir de la Maternité Sainte Fleur de Tananarive (Madagascar) dans les quartiers pauvres de la ville et en lien avec des congrégations religieuses.

► Adhésion à l'ILEP<sup>1</sup> avec qui nous agissons déjà sur l'ensemble des pays où l'Ordre de Malte France est présent et qui nous permettra de participer aux manifestations organisées sur la lèpre dans le monde (Vatican, Genève, Chine...).

► Signature d'une convention cadre avec la DCSSA<sup>2</sup>.

► Lancement des projets spécifiques de soutien en Irak et en Syrie (camps de réfugiés de Malteser international, hôpitaux Saint Louis d'Alep et Saint Louis de Damas).

► Première formation d'auxiliaire ambulancier au Burkina Faso.

<sup>1</sup> Organisation internationale de lutte contre la lèpre. <sup>2</sup>DCSSA : Direction Centrale du Service de Santé des Armées

# SYNTHÈSE DES COMPTES 2015

## LE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ORDRE DE MALTE FRANCE

- Il gère d'une part, en France, des établissements médico-sociaux, avec des ressources qui, pour l'essentiel, proviennent de financements publics.
- Il assure d'autre part, en France, diverses actions de «solidarité» et à l'international, la gestion d'hôpitaux et de centres de santé ainsi que le soutien de 160 autres dispensaires et léproseries avec des ressources qui proviennent, pour l'essentiel, de la générosité du public.

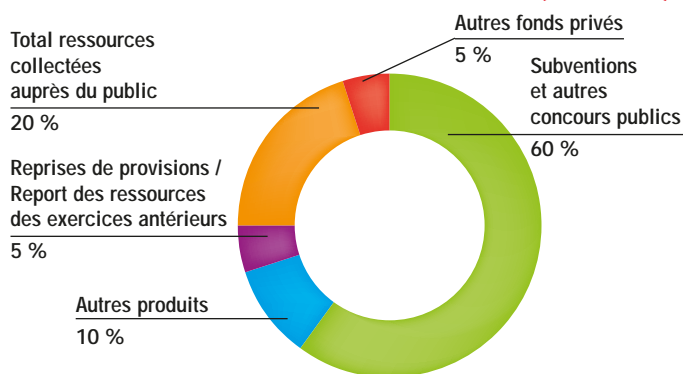
## POLITIQUE DE RECHERCHE DE FONDS ET DONS EN NATURE

Elle consiste essentiellement à solliciter des donateurs privés et institutionnels et à collecter divers dons (des médicaments, des dispositifs médicaux, des produits nutritionnels...).

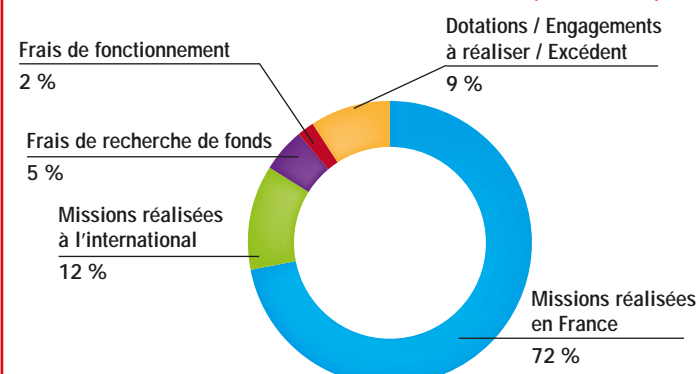
## ACTIVITÉ RÉALISÉE PAR LE BÉNÉVOLAT

La participation des personnes bénévoles porte essentiellement sur les actions menées dans le cadre de la solidarité, du secourisme et de l'accompagnement des personnes malades ou handicapées.

### RÉPARTITION DES RESSOURCES DE L'EXERCICE (86 301 K€)



### RÉPARTITION DES EMPLOIS DE L'EXERCICE (86 301 K€)



## COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (EN K€)

| Ressources (en milliers d'euros)  | Ressources collectées sur 2015 | Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2015 |
|---|--------------------------------|--|
| <b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE</b> |                                | <b>9 803</b>   |
| Dons manuels  | 10 027                         | 10 027   |
| Legs et donations   | 7 168                          | 7 168  |
| Autres produits liés à l'appel à la générosité du public  | 420                            | 420  |
| <b>Total ressources collectées auprès du public</b>   | <b>17 615</b>                  | <b>17 615</b>  |
| Autres fonds privés   | 3 961                          |  |
| Subventions et autres concours publics  | 51 909                         |  |
| Autres produits   | 8 877                          |  |
| <b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>                                   | <b>82 362</b>                  |  |
| Reprises des provisions   | 1 192                          |  |
| Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs                                      | 2 747                          |  |
| Variation des fonds dédiés collectés auprès du public   |                                | 392  |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>   | <b>86 301</b>                  | <b>18 007</b>  |
| <b>Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>                            |                                | <b>15 978</b>  |
| <b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE</b>    |                                | <b>11 832</b>  |

Les dons manuels d'un montant de 10 027 K€ se décomposent en dons collectés non affectés pour 4 908 K€ et en dons affectés pour 5 119 K€.

Les legs et donations s'élèvent à 7 168 K€, dont 6 867 K€ non affectés et 301 K€ affectés. Les autres fonds privés d'un montant de 3 961 K€ comprennent des subventions de la Fondation Française de l'Ordre de Malte pour un montant global de 1 566 K€. Les subventions et autres concours publics proviennent principalement de la tarification des établissements médico-sociaux pour 51 080 K€. Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées fin 2015 ressort à 11 832 K€, dans lequel figure notamment le résultat 2015 affectable par l'Assemblée Générale pour 2 151 K€.



| EMPLOIS (en milliers d'euros)  | Emplois de 2015 | Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2015 |
|--|-----------------|--|
| Missions réalisées en France   | 61 766          | 4 079  |
| Missions réalisées à l'International   | 10 365          | 6 189  |
| <b>Total missions sociales</b>   | <b>72 131</b>   | <b>10 268</b>  |
| <b>Frais de recherche de fonds</b>   | <b>4 399</b>    | <b>4 028</b>   |
| <b>Frais de fonctionnement</b>   | <b>1 976</b>    | <b>807</b>   |
| <b>TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>  | <b>78 506</b>   |  |
| Dotations aux provisions   | 2 913           |  |
| Engagements à réaliser sur ressources affectées  | 2 062           |  |
| Excédent des ressources de l'exercice  | 2 820           |  |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>   | <b>86 301</b>   |  |
| <b>Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b> |                 | <b>875</b>   |
| <b>Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>   |                 | <b>15 978</b>  |

Les emplois 2015, hors dotations aux provisions, engagements à réaliser et excédent de l'exercice, d'un montant de 78 506 K€ ont été financés à hauteur de 15 103 K€ par les ressources collectées auprès du public, le solde par des fonds privés et publics. Les missions réalisées en France de 61 766 K€ se répartissent entre les établissements médico-sociaux pour 53 777 K€, la précarité et le secourisme pour 5 413 K€ et la formation pour 2 576 K€. Par ailleurs, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement financés par la générosité du public représentent respectivement 22,87 % et 4,58 % des ressources collectées auprès du public.

## BILAN SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015

| ACTIF (en K€)  | 2015           | 2014           | PASSIF (en K€)   | 2015           | 2014           |
|--|----------------|----------------|--|----------------|----------------|
| <b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>                                    |                |                | <b>FONDS ASSOCIATIFS</b>   |                |                |
| Immobilisations corporelles, incorporelles et financières  | 71 013         | 68 116         | Apports, réserves et subventions d'investissement                            | 56 439         | 56 327         |
|  |                |                | Résultat affectable par l'AG   | 2 151          | 177            |
|  |                |                | Résultat, réserves, provisions réglementées en liaison avec l'administration | 17 311         | 16 294         |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>                                     |                |                | <b>PROVISIONS</b>  | 1 874          | 762            |
| Valeurs réalisables (créances) et disponibles (trésorerie) | 49 179         | 45 457         | <b>FONDS DÉDIÉS</b>  | 5 780          | 6 447          |
|  |                |                | <b>DETTES</b>  | 37 131         | 34 020         |
| <b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>                           |                |                | <b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>   |                |                |
| Charges constatées d'avance                                | 658            | 639            | Produits constatés d'avance  | 164            | 85             |
| <b>TOTAL</b>   | <b>120 850</b> | <b>114 212</b> | <b>TOTAL</b>   | <b>120 850</b> | <b>114 212</b> |

La hausse du total bilan provient principalement de l'acquisition d'un bien immobilier et du résultat excédentaire de l'année.

## LA POLITIQUE DES RÉSERVES

L'Ordre de Malte France tend à constituer des réserves lui permettant de financer son activité courante (hors établissements médico-sociaux) pendant environ une année.



Le Comité de la Charte du Don en Confiance a élaboré une Charte de Déontologie et donne son agrément aux organisations qui s'engagent volontairement à la respecter et à se soumettre à ses contrôles. Il admet quatre critères principaux : un fonctionnement statutaire et une gestion désintéressée, une rigueur de gestion, la qualité de la communication et de la collecte de fonds et la transparence financière.



# ENTRETIEN AVEC GRÉGORI TURPIN

## CHANTEUR CATHOLIQUE ET ENGAGÉ !



Grégory Turpin est un artiste signé chez Universal depuis 2014, figure de proue du label Credo, créé pour promouvoir la musique d'inspiration chrétienne. Son tout dernier opus, *Changer de vie* est sorti le 3 juin dernier : onze titres pop dans la pure tradition de la variété française. Des mélodies rythmées et entraînantes qui trotteront longtemps dans la tête de ceux qui les écoutent ! Les bénéfices des ventes de l'album seront reversés à 4 associations dont l'Ordre de Malte France.

### Comment avez-vous connu l'Ordre de Malte France ?

Paroissien de Saint-Antoine-des-Quinze-Vingts (Paris XII<sup>ème</sup>), j'ai voulu y créer un accueil pour les personnes de la rue, sous la houlette d'un organisme. Un ami m'a alors parlé de l'Ordre de Malte France et fait rencontrer le dirigeant. Et l'aventure a commencé : depuis 2012, un petit déjeuner est proposé aux personnes sans abri tous les samedis matin, dans un local prêté par la paroisse, avec une équipe de maraude tournant dans le quartier.

### Que vous ont apporté ces rencontres avec les personnes de la rue ?

On reçoit autant qu'on donne. Beaucoup sont devenus des amis. Des vrais liens, très touchants, se sont créés avec certains. J'aime énormément parler avec eux : ils ont une vision du monde très différente de la nôtre, mais porteuse d'enseignements sur nous-mêmes.

### Avez-vous d'autres projets avec l'Ordre de Malte France ?

J'anime, un mardi par mois, une veillée de prière, partagée entre un temps de louange et une école de vie spirituelle, et destinée prioritairement aux jeunes, à Notre-Dame de Vincennes. Le dirigeant du Val-de-Marne veut créer un groupe de Jeunes de l'Ordre de Malte, qui y accompagnerait des résidents de la Maison Saint Jean de Malte de Paris et pourrait vivre ce temps fort avec eux. J'ai aussi pour projet de donner un concert à la Maison Saint Jean de Malte l'année prochaine.

### Vous avez sorti un nouvel album, quel est son thème ?

L'engagement ! Qu'est-ce que c'est, pourquoi s'engager et les grandes figures qui ont illustré cette valeur, comme l'abbé Pierre... C'est une invitation à changer de vie, à se convertir, à prendre appui sur Dieu pour nous débarrasser de nous-mêmes.

### Parlez-nous un peu de votre musique

J'ai écrit certaines chansons, les autres sont l'œuvre du chanteur Grégoire, et elles sont toutes inédites ! Une musique pop, simple, chantée avec le cœur, avec des mots et des mélodies qui me touchent et qui parleront à un large public, j'espère !

### Pourquoi avoir choisi de produire ce CD au profit d'associations ?

Quand j'ai commencé à réfléchir à ce nouvel album, ma maison de disques m'a dit : « Tu sais, ce qui touche les gens aujourd'hui, ce sont les chrétiens engagés, comme le pape François ou mère Teresa. Au même moment, les éditions du Cerf m'ont demandé de rédiger un livre sur mon engagement de chanteur chrétien... En reversant les bénéfices de l'album à des associations de solidarité, je veux amener les gens à penser au sens et aux différentes formes de l'engagement. Acheter ce CD est un premier pas... »

### Pourquoi ces associations précisément ?

J'ai des liens avec les quatre. Outre l'Ordre de Malte France, j'ai choisi Fraternité Irak parce que je m'intéresse au sort des chrétiens d'Orient, l'Arche parce que je suis très touché par la question du handicap et les Filles de la Charité parce qu'elles m'ont demandé de parrainer l'un de leurs projets. Je souhaite vraiment que ma notoriété apporte une meilleure visibilité et les fasse connaître des jeunes en particulier.

### Que diriez-vous des jeunes qui hésitent à s'engager ?

Les jeunes ont tous des idéaux, mais ils pensent aussi à leur carrière, à leur avenir. Ils sont parfois dépassés par les événements. J'ai envie de dire à chacun : le peu que tu feras servira ! Quand j'ai chanté dans des camps de réfugiés en Irak, ce n'était pas grand-chose et pourtant, j'ai touché des gens et j'ai beaucoup appris moi-même. J'ajouterais : une goutte d'eau, si petite soit-elle, salit toujours. Sourire aux personnes dans la rue, avoir un regard bienveillant sur l'autre, c'est à la portée de tous !

Le peu que tu feras servira

Soutenez les actions de l'Ordre de Malte France en achetant l'album de Grégory Turpin !



Pour découvrir l'artiste, rendez-vous sur [www.gregoryturpin.com](http://www.gregoryturpin.com)

485<sup>e</sup> MISSION

LES MAÎTRES DE LA PEINTURE

« La Vierge et l'Enfant sur un trône entre les anges et les saints », Maître du Codex de Saint Georges (XIV<sup>e</sup> siècle), Musée du Louvre.

1 feuillet (format : 120 x 190 mm) comprenant 2 timbres de :

- 3,00 € : les saints agenouillés des deux côtés du trône (détail),
- 5,50 € : la Vierge et l'Enfant (détail).

PRIX : 15,50 €



486<sup>e</sup> MISSION

NATURE ET ART

Planches botaniques, Jacopo Ligozzi (v.1547 - 1627), Cabinet des dessins et des estampes, Galerie des Offices, Florence.

6 timbres (format : 40 x 52 mm) de :

- 0,05 € : euphorbe avec chenille et papillon,
- 0,80 € : pivoine officinale,
- 0,95 € : angélique officinale,
- 2,15 € : valériane rouge,
- 2,40 € : palétuvier blanc,
- 2,95 € : la-belle-de-nuit.

PRIX : 17,00 €



487<sup>e</sup> MISSION

VI<sup>e</sup> CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE SALVATOR ROSA

« Marine avec un phare », Salvator Rosa, Galerie Nationale d'Art Ancien, Rome. « Autoportrait », collection Chigi Saracini, Sienne.

2 timbres de 2,10 € (format 52 x 40 mm) chacun, unis horizontalement, avec la légende « Salvador Rosa 1615 - 2015 ».

PRIX : 8,00 €



488<sup>e</sup> MISSION

TIMBRES COMMÉMORATIFS DE L'HÔPITAL SAINT-JEAN-BAPTISTE, À ROME, DE L'ASSOCIATION DES CHEVALIERS ITALIENS DE L'ORDRE SOUVERAIN DE MALTE

Émission conjointe avec la République Italienne

1 feuillet (format : 160 X 90 mm) représentant la cour d'honneur avec la fontaine de Pie IV et le palais d'Innocent VIII, avec la légende « Emissione congiunta Sovrano Militare Ordine di Malta - Italia », et comprenant 2 timbres de 0,95 € chacun reproduisant :

- la partie ancienne du château de La Magliana avec l'entrée de l'Hôpital Saint-Jean-Baptiste,
- la vue du bâtiment actuel de l'hôpital,

Sur chaque timbre, la légende « Rome - Ospedale San Giovanni Battista dell'Associazione dei Cavalieri Italiani del Sovrano Militare Ordine di Malta - Italia »

PRIX : 3,50 €

LES TIMBRES ORDRE DE MALTE FRANCE

Réalisés par La Poste française, ces timbres d'une valeur d'affranchissement « Lettre prioritaire 20 g France » sont à validité permanente (format : 35 x 45 mm).



■ Carnet 2016 : 4 timbres avec la croix de Malte et 4 avec le drapeau de la Langue d'Aragon.

PRIX : 13,50 €

■ Carnet 2014 : 4 timbres avec la croix de Malte et 4 avec le drapeau de la Langue de Provence.

PRIX : 12 €

Bon de commande à retourner avec votre règlement à : OHFOM DIFFUSION - 42, rue des Volontaires - 75015 Paris

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal [ ][ ][ ][ ][ ]

Ville : .....

| Réf.         | Désignation   | Quantité | Prix unitaire TTC | Total TTC |
|--------------|---|----------|-------------------|-----------|
| PE485F       | Les maîtres de la peinture (feuillet)                         |          | 15,50 €           |           |
| PE486        | Nature et art (6 timbres)                                     |          | 17,00 €           |           |
| PE487        | IV <sup>e</sup> centenaire naissance S. Rosa (2 timbres unis) |          | 8,00 €            |           |
| PE488        | Emission conjointe SMOM-Italie                                |          | 3,50 €            |           |
| TPF9         | Carnet de 8 timbres «20g prioritaire France» 2016             |          | 13,50 €           |           |
| TPF7         | Carnet de 8 timbres «20g prioritaire France» 2014             |          | 12,00 €           |           |
| HOP160V2     | Frais de traitement et d'expédition en courrier suivi         |          |                   | + 3,00 €  |
| <b>TOTAL</b> |   |          |                   | =         |

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant, recueillies sur ce bon de commande.

Chèque joint à l'ordre de « OHFOM DIFFUSION »

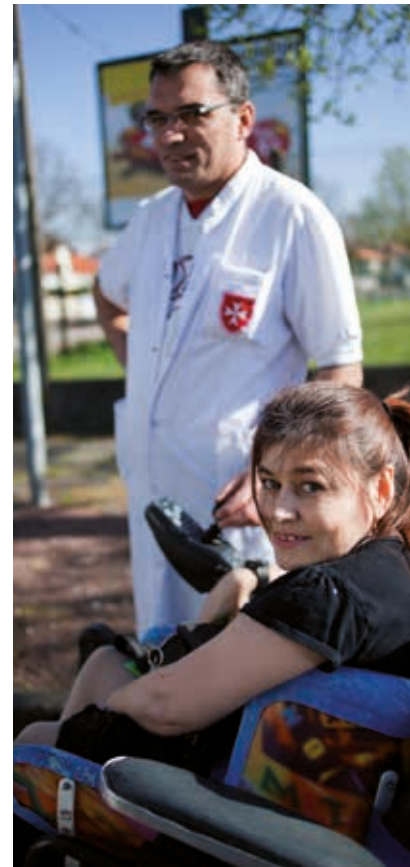


ORDRE DE MALTE  
FRANCE

## SE TENIR PRÊT À AGIR PARTOUT, À TOUT MOMENT

En France et à l'étranger, dans l'urgence comme dans la durée, nous mettons tout en œuvre pour secourir, soigner et accueillir celles et ceux qui en ont le plus besoin. Mais nous ne pouvons agir qu'avec votre soutien.

*Votre solidarité est notre plus grande force.  
D'avance, merci !*



Pour faire votre don,  
merci d'utiliser le coupon et  
l'enveloppe joints à cette revue.

**EN DONNANT 65**

(SOIT 16,25  APRÈS DÉDUCTION FISCALE)

vous offrez, par exemple, un tensiomètre  
à nos équipes de secouristes

**N'OUBLIEZ PAS !** 75 % de votre don peut être déductible si vous êtes imposable.

Grâce à votre nouvel espace donateur, faites votre don en ligne sur  [www.ordredemaltefrance.org](http://www.ordredemaltefrance.org)